



SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) DE DIJON METROPOLE lié aux Climats du Vignoble de Bourgogne

AIRE DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (AVAP)

REGLEMENT annexe 2 - FICHES DES STYLES ARCHITECTURAUX

MODIFICATION DU 27 JUIN 2024

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Métropolitain en date
du 27 Juin 2024

Le Président, François REBSAMEN

AVAP DE DIJON MÉTROPOLE liée aux Climats du vignoble de Bourgogne

FICHES DE VOCABULAIRE ARCHITECTURAL PAR STYLE INTRODUCTION destinée aux utilisateurs du règlement et des fiches

Ce document présente les styles architecturaux présents au sein des périmètres des sites patrimoniaux remarquables (SPR) des faubourgs de Dijon et des bourgs anciens de Chenôve et de Marsannay-la-Côte, constitutifs de leur histoire, de leur identité urbaine, de leur ambiance paysagère et porteurs, à ce titre, de leur intérêt patrimonial.

A – IDENTIFICATION DES STYLES HISTORIQUES

Les six styles identifiés représentent à la fois les formes architecturales les plus fréquentes au sein des sites urbains des périmètres du SPR et celles qui ont marqué leur construction ou leur reconstruction, depuis leur origine jusqu'aux années 50 :

- le style vernaculaire ;
- les styles classique et néoclassique ;
- le style éclectique ;
- le style art nouveau ;
- le style art déco ;
- le style moderniste.

Bien qu'il s'agisse de styles répandus à des échelles géographiques plus large (régionale, nationale, européenne...), ils comportent, dans leur grande majorité, des spécificités locales, au niveau des matériaux, des motifs architecturaux ou des savoir-faire employés, qui les lient, de manière plus ou moins forte, au territoire des Climats de Bourgogne.

Les styles qui se sont développés à partir des années 60, de manière plus ponctuelle ou concentrée, sont influencés par les divers courants issus du mouvement moderne

(dont le style dit « international ») ou des réactions qu'il a engendré (par exemple le post-modernisme), jusqu'aux formes d'architecture contemporaine. Ils possèdent un lien plus distendu avec le territoire des Climats du vignoble de Bourgogne, reposant plus largement sur l'emploi de composants du bâtiment industrialisés et standardisés.

Le style de chaque bâtiment identifié comme porteur d'un intérêt patrimonial au sens de la présente AVAP est repéré sur le plan réglementaire de l'AVAP par le symbole de la lettre mentionnée ci-dessus, apposé sur l'emprise de l'immeuble (si sa taille le permet, sinon à proximité) :

- « V » pour le style vernaculaire ;
- « C » pour le style classique et néoclassique ;
- « E » pour le style éclectique ;
- « N » pour le style art nouveau ;
- « D » pour le style art déco ;
- « M » pour le style moderniste.

B - CONTENU DES FICHES DE VOCABULAIRE STYLISTIQUE

Chaque style constitue un langage architectural qui possède un vocabulaire propre : composition géométrique des volumes et des façades, proportions, matériaux, modes de mise en œuvre, teintes, ornements... Certains éléments de vocabulaire sont communs à plusieurs styles.

Les fiches décrivent ce vocabulaire, en deux parties :

1°) Une **présentation générale** du style en six rubriques : généalogie, datation, forme d'inscription dans le paysage urbain, volumétrie, type de bâti dans lequel il se retrouve le plus souvent et les principaux traits de son écriture architecturale ; suivie de quelques **points d'attention** à observer qui en découlent ;

2°) Par élément d'architecture, reprenant les mêmes termes que ceux utilisés dans le corps du règlement, un tableau de synthèse décrit les **principales caractéristiques de matériaux, de mode de faire et de teinte** du style considéré, suivi d'une indication sur la façon dont elles s'appliquent selon la catégorie du bâtiment (remarquable, caractéristique ou d'accompagnement).

C - MODE D'EMPLOI DES FICHES ET PRÉCAUTIONS D'USAGE

Les fiches de vocabulaire stylistique font partie intégrante du règlement.

Certaines règles portant sur les bâtiments existants s'y réfèrent, à propos du traitement des façades, des menuiseries, des ferronneries, des toitures et des devantures commerciales, dans un rapport modulé selon l'intérêt patrimonial :

- rapport de conformité en cas de bâtiment remarquable ;
- rapport de compatibilité en cas de bâtiment caractéristique ;
- rapport de préservation de la perception du style, en cas de bâtiment d'accompagnement.

Les caractéristiques présentées dans ce tableau sont celles généralement appliquées au style décrit. Il est toujours possible qu'un bâtiment particulier ne corresponde pas exactement à ce descriptif type, mais s'en distingue par des variantes, des exceptions ou des particularités liées à une contrainte technique, parcellaire, topographique ou à une initiative du concepteur initial ou ultérieur du bâtiment. Dans ce cas, l'application de la règle doit se faire avec souplesse dans l'intérêt de la valorisation de l'architecture et du paysage dans lequel elle s'insère. Le règlement prévoit que ces particularités atypiques puissent être maintenues si elles participent à la qualité architecturale de l'édifice, bien que non standard.

Il est précisé que c'est le style dominant du bâtiment principal visible depuis la rue qui est visé par le symbole de lettre, mais que l'immeuble peut comprendre une ou plusieurs parties ou éléments d'architecture de style différent, qui devra être apprécié comme tel dans le cadre de l'instruction, dans l'intérêt bien compris de la valorisation globale de l'architecture et du paysage environnant.

Généalogie du style :

L'architecture vernaculaire se définit selon une double réalité :

- une architecture faite par et pour ses habitants : à ce titre, c'est une architecture fonctionnelle qui correspond aux modes de vie de ses occupants, qui n'a souvent pas fait l'objet d'une conception par un maître d'oeuvre mais qui répond avant tout à un besoin d'où une architecture **modeste, fonctionnelle, rentable et durable** ;
- une architecture territoriale propre à un pays, une région, une ville. Construite avec les ressources que possède la région dans laquelle elle est réalisée. Bâtie avec les matériaux locaux, selon des techniques et des mises en œuvre traditionnelles qui peuvent être rudimentaires mais qui correspondent toujours à une culture et un mode d'habiter local.

Datation : L'architecture vernaculaire est très représentative de la période pré-industrielle (jusqu'au XVIIIe siècle), voire au-delà.

Inscription dans le paysage urbain :

- Ensemble homogène de maisons de faubourg ou éléments isolés

Volumétrie : généralement peu élevée, de un à deux étages au-dessus du rez-de-chaussée

Écriture architecturale : simple, fonctionnelle et locale

- volume simple ;
- simplicité des percements, rythme et composition plus ou moins irrégulière selon l'époque ;
- peu ou pas d'éléments de décors ;
- toitures à deux ou quatre pans rustiques, présentant souvent des coyaux ou des croupes, constituées de tuiles plates. Elles peuvent accueillir des lucarnes ou des châssi ;
- des façades relativement dépouillées souvent constituées de maçonneries de petit moellonnage de pierres, recouvertes d'un enduit à la chaux traditionnel de couleur sable, que seuls animent des encadrements de baies en pierre de taille de pays ;
- souche de cheminée massive en brique ou pierre ;
- des percements rectangulaires plus hauts que larges, porte charretière cintrée ;
- des menuiseries bois à petits carreaux et des contre-vents persiennés en bois pouvant se rabattre en façade
- éléments singuliers possibles : niches votives, statuaire, soupireau de cave, accès cave par l'extérieur

Typologie dans laquelle retrouver ce style : bâtiment agricole dont viticole, immeuble ou maison urbaine, maison vigneronne



Exemple d'architecture vernaculaire dans un ensemble homogène de Dijon



Exemple d'architecture vernaculaire en élément isolé à Dijon



Exemple d'architecture vernaculaire à Chenove

Points d'attention particuliers liés à ce style :

- Le caractère simple et modeste de ce bâti est caractéristique, c'est une spécificité à maintenir.
- La composition - même souvent «déformée» par des contraintes fonctionnelles ou techniques - et le rythme de la façade participent de la qualité de ce bâti
- La granulométrie, la teinte et la matérialité de l'enduit de façade doivent faire l'objet d'une attention particulière par la réutilisation d'enduit à la chaux naturelle. Les enduits très granuleux, trop plastiques et/ou trop épais créeraient un débord sur les encadrements de pierre et sont à éviter car ils banalisent cette architecture modeste. De même, les enduits ou les badigeons de teinte criarde ne permettent pas une mise en valeur de cette architecture. Il convient de préférer des badigeons à la chaux de teinte naturelle ou les enduits teintés dans la masse par les sables locaux.
- La profondeur du bâti procurée par le «creux» des porches participe de la qualité de ce bâti.
- En cas de réfection de toiture, il est important de maintenir l'utilisation de tuiles plates et de privilégier des rouges sombres et profonds-marrons, aux rouges vifs ou nuancés généralement plus utilisés dans l'architecture «contemporaine».
- Les menuiseries étaient traditionnellement en bois. Leur remplacement par d'autres types de matériaux appauvrit cette architecture modeste.
- Les contrevents en applique d'origine viennent animer ces façades modestes. Leur remplacement par des volets roulants, même cachés par des lambrequins, fait perdre la qualité de ces façades en les banalisant.



Bâtiment viticole



Maison viticole



Bâtiment agricole



Immeuble urbain



Maison urbaine



Niche votive



Lucarne en pierre



Accès cave



Encadrement de pierre à accolade et contrevent persienné en bois



Lucarne en bois



Porte en bois ayant conservé sa quincaillerie, ici un bouton poussoir

ELEMENTS	FORME, MATERIAUX & MISE EN OEUVRE	COULEURS	MODALITES D'APPLICATION selon la catégorie du bâtiment
PAREMENT DE FACADE	Emploi de matériaux naturels locaux : pierres, sables, terres... Enduit traditionnel à la chaux, de finition talochée, lavée, ou lissé fin. Badigeons, eaux fortes et patines à la chaux Joints repris au mortier de chaux et sables locaux	Enduits teintés dans la masse par les sables ou pigments naturels. Badigeons à la chaux de teinte naturelle. Teinte des joints se rapprochant au mieux de celle de la pierre. Pas de couleur vive.	REMARQUABLES : <u>conformité</u> aux éléments décrits ou présents. CARACTERISTIQUES : à conserver ou restaurer si l'état le permet, possibilité de remplacement par des éléments <u>compatibles</u> avec le style D'ACCOMPAGNEMENT : possibilité de remplacement ou de suppression des éléments décrits ou présent, si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u>.
DECORS, modénature, Linteau, chaîne d'angle	Façades sobres, avec peu de saillie, sans ornementation Présence ponctuelle d'éléments de modénature : arc, chaînes d'angle, appuis de baies en pierre de taille...	Teinte naturelle du matériau. Une nuance de teinte, en général plus claire que celle de la façade est d'usage. Elle peut être badigeonnée.	Selon la catégorie du bâtiment : REMARQUABLES : <u>conformité</u> aux éléments décrits ou présents CARACTERISTIQUES : les éléments les plus constitutifs du style sont à conserver, à restaurer ou remplacer par des éléments <u>compatibles</u> avec le style D'ACCOMPAGNEMENT : possibilité de remplacement ou de suppression des éléments décrits ou présents si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u>.
SAILLIES EN FAÇADE	Peu de saillies en général, possibilités de balcons et loggias modestes ou de coursives.		
TOITURES	Toitures à deux ou quatre pans rustiques Tuile plate de terre cuite (environ 65 unités au m²) Coyaux fréquents à maintenir. Tuile mécanique de terre cuite possible (environ 14,5 unité au m²) en particulier sur toits secondaires ou annexes Débords de toit, abouts de chevrons apparents Lucarnes jacobines (à 2 pans) ou à fronton, parfois en chien assis, généralement couverte dans le même matériau que la toiture sur structure en bois ou pierre. Zinguerie en cuivre ou zinc	Tuiles de ton nuancé, rouge foncé à brun. Teintes selon matériaux naturels de couverture.	REMARQUABLES : conformité aux éléments décrits ou présents CARACTERISTIQUES : à conserver ou restaurer si l'état le permet, possibilité de remplacement par des éléments similaires ou cohérents avec le style D'ACCOMPAGNEMENT : possibilité de remplacement ou de suppression des éléments décrits ou présents si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u>.

ELEMENTS	FORME, MATERIAUX & MISE EN OEUVRE	COULEURS	MODALITES D'APPLICATION AUX BATIMENTS selon la catégorie du bâtiment
MENUISERIES	Châssis de fenêtre en bois peint avec recouplement en carreaux intégrés (structuraux, non collés) Partition : petits carreaux ou trois carreaux par vantail Portes peintes ou protégées par une huile (ni lasure, ni vernis). Portes charretières en bois à lames larges verticales. Portes à panneaux en bois plein pouvant être vitrées en partie haute pour éclairage, pouvant être complétée par une ferronnerie en fer forgé ou en fonte.	Tons clairs, blanc pur exclu. Tons foncés, noir exclu. Tons vifs exclus.	REMARQUABLES : conformité aux éléments décrits ou présents sur le bâtiment, s'ils participent du style. CARACTERISTIQUES : à conserver ou restaurer si l'état le permet, possibilité de remplacement par des éléments similaires ou cohérents avec le style. D'ACCOMPAGNEMENT : possibilité de remplacement ou de suppression des éléments décrits ou présents si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u>.
FERRONNERIES	Ferronneries métallique (fer forgé, fonte) peinte de dessin simple et de rythme vertical, pouvant être plus ouvragés garde-corps de balcons ou dauphins de bas de gouttière.	Tons foncés, noir exclu	
OCCULTATIONS	Contrevents pleins ou persiennés (plus rares) en bois peint à un ou deux vantaux selon largeur baie, sans écharpes.	Tons clairs, blanc pur exclu Tons foncés, noir exclu Tons vifs proscrits	REMARQUABLES : <u>conformité</u> aux éléments décrits ou présents sur le bâtiment, s'ils participent du style. Pas de volets roulants. CARACTERISTIQUES : à conserver ou restaurer si l'état le permet, possibilité de remplacement par des éléments compatibles avec le style. Pas de volets roulants. D'ACCOMPAGNEMENT : possibilité de remplacement ou de suppression des éléments décrits ou présents si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u>. Volets roulants possibles sous réserve d'intégration.
ISOLATION	Enduits isolants type chaux chanvre laissant respirer les maçonneries possibles, sous réserve de respect des modénatures. Bardage ou autres vêtue possible sur pignons et façades secondaires : bois séché (gris) ou peint, métal traité ou peint (tôle de zinc ou d'acier), finition accordée à la façade.	Même teinte que l'enduit chaux. Bardage gris (teinte naturelle) ou peint dans un ton accordé à la façade	Pour les autres formes d'ITE que celles mentionnées en colonne 2, les prescriptions suivantes s'appliquent : REMARQUABLES : interdites CARACTERISTIQUES : interdites sur façade visible du domaine public et possibles si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u>. D'ACCOMPAGNEMENT : possibles si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u>.

DESCRIPTIF

Généalogie du style

L'architecture classique succède aux courants baroque et rococo. Elle se caractérise par un style architectural qui s'inspire directement de l'antiquité gréco-romaine. Apparue au XVII^e siècle pour exprimer la puissance du royaume de France et de Louis XIV, cette architecture s'est répandue dans l'architecture civile au XVIII^e puis continue à jouer un rôle important et à dominer localement la scène architecturale, pendant tout le XIX^e siècle et probablement le tout début du XX^e siècle. Avec l'avènement du modernisme au XX^e siècle, l'architecture classique cesse presque complètement d'être pratiquée.

Datation (dans le périmètre du SPR des Climats) : XIX^e siècle, exceptionnellement XVIII^e S.

Inscription dans le paysage urbain :

Ensemble homogène et cohérent d'immeubles notamment sur les boulevards (implantation souvent à l'alignement, traitement de l'angle) ou éléments isolés de type maison de maître.

Volumétrie : généralement élevée à 3 ou 4 niveaux avec combles au-dessus du rez-de-chaussée, en contexte urbain

Typologie dans laquelle retrouver ce style :

- Immeuble urbain/immeuble de rapport
- Hôtel particulier
- Bâtiment administratif (école, lycée, administration, gare...)
- Maison de Maître
- Maison urbaine

Écriture architecturale (dans la plupart des cas) : ordonnée et hiérarchisée

Volume élémentaire et massif, le plus souvent seulement animé par la toiture.

Façade assez sobre, à l'architecture rationnelle, ordonnancée et hiérarchisée selon les étages.

Importance des balcons filants sur les immeubles, avec leur ferronnerie ouvragée et décorative.

Éléments de décors plus ou moins importants selon le commanditaire mais toujours maçonnés, rationnels

Toitures à deux pans, parfois quatre, avec ou sans croupes, assez souvent à la Mansart.

Lucarnes disposées selon la composition de la façade, souches de cheminée massives.

Percements rectangulaires plus hauts que larges, portes charretières souvent en plein cintre.

Menuiseries redivisée en petits carreaux, selon modèle du XIX^e siècle et contrevents persiennés pouvant se rabattre en tableau de baie.

Importance de la ferronnerie, notamment pour les garde-corps des balcons.



Immeuble de rapport



Maison de maître



Immeubles urbains

Points d'attention particuliers liés à ce style :

Ce style rationnel repose avant tout sur le rythme et la composition des ouvertures, leur dessin et leur hiérarchie. Ainsi, les effets de symétrie, la composition, le rythme de la façade et sa hiérarchisation marqués par les corniches, les bandeaux filants et les chaînes d'angle participent de l'écriture du style architectural.

La forme et le gabarit des ouvertures, des oculi, des arcs surbaissés... est très identitaire de ce style.

Les pierres de taille qui ont été utilisées pour réaliser les décors de façade (corniche, chaîne d'angle, entablement, consoles de balcons...) sont de nature assez fragiles. L'utilisation de peinture étanche ou de traitement inapproprié peuvent altérer la qualité de ces éléments.

Les menuiseries d'origine ont généralement été conçues pour s'adapter aux formes et dimensions spécifiques du bâtiment. La pose de menuiseries standards inadaptées peut être une source d'appauvrissement de la qualité architecture. La matérialité et la composition des menuiseries d'origine, souvent simples mais néanmoins soigneusement dessinées, sont des éléments importants de la composition des façades.

Les contrevents rabattus en tableau de baie ou en façade, mis en œuvre traditionnellement, apportent un rythme et une animation propres à la façade. Leur disparition banaliserait cette forme d'architecture.

Les gardes corps filants des immeubles des boulevards, tous comme les gardes-corps isolés, souvent décorés, sont des éléments importants du paysage urbain et des perspectives, qui méritent d'être maintenus en place.

En cas de réfection de toiture (autre que surélévation), le respect de la volumétrie des combles à la Mansart ainsi que des effets de volumétrie de la toiture originelle (tourelle par exemple) participent de la qualité de l'architecture. De même, l'utilisation de l'ardoise naturelle sur les édifices qui en sont pourvus participe pleinement de l'identité classique.



Immeuble de rapport



Hôtel particulier



Bâtiment administratif



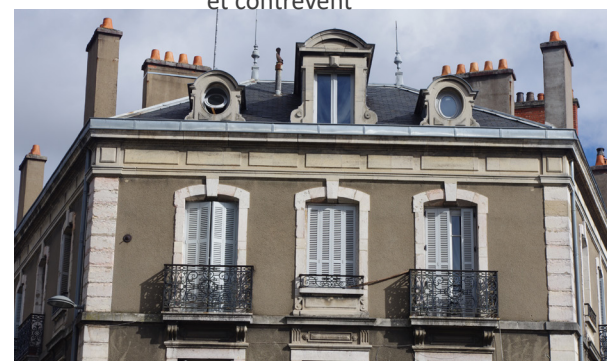
Oculus et son vitrail



Menuiserie traditionnelle et contrevent



Ouverture atypique et sa menuiserie



Décors de façade en pierre calcaire sur la façade classique d'un petit hôtel particulier

ELEMENTS	FORMES, MATERIAUX & MISE EN OEUVRE	COULEURS	MODALITES D'APPLICATION selon la catégorie du bâtiment
PAREMENTS DE FACADE	Emploi de matériaux naturels locaux mais diversifiés. Enduit traditionnel / Brique / Pierre de taille. Enduits ciment sur certains immeubles industriels du XXe S. <u>Parties enduites</u> : Enduit traditionnel à la chaux : finition talochée, lavée, ou lissé fin. Enduit ciment : finition à grain possible. Badigeons, eaux fortes et patines à la chaux. Joints au mortier de chaux et sables locaux. <u>Briques et pierres apparentes</u> : appareillées selon les règles de l'art	Enduits teintés dans la masse par des sables locaux. Badigeons à la chaux de teinte naturelle colorée par les sables ou terres ou locales ou des pigments. Teinte des joints se rapprochant au mieux de celle de la pierre. Pas de couleur vive.	REMARQUABLES : <u>conformité</u> aux éléments décrits ou présents. CARACTERISTIQUES : à conserver ou restaurer si l'état le permet, possibilité de remplacement par des éléments <u>compatibles</u>. D'ACCOMPAGNEMENT : possibilité de remplacement ou de suppression des éléments décrits ou présent, si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u>.
DECORS & MODENATURE	Façades allant d'une expression sévère à une expression plus développée avec nombreux décors : bossage notamment en soubassement, pilastre, fronton, denticules, encadrement de baie, chaînage d'angle, plinthes, bandeau filant, tables sculptées, travail de corniche saillante, sculptures... Pierre taillée, brique, éventuellement peintes ou badigeonnée	Teinte naturelle du matériau. Une nuance de teinte, en général plus claire, est apportée par rapport à celle de la façade.	REMARQUABLES : <u>conformité</u> aux éléments décrits ou présents. CARACTERISTIQUES : les éléments les plus constitutifs du style sont à conserver, à restaurer ou remplacer par des éléments <u>compatibles</u>. D'ACCOMPAGNEMENT : possibilité de remplacement ou de suppression des éléments décrits ou présents si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u>.
SAILLIES EN FAÇADE Balcon, balconnets	Balcons filants ou non et balconnets, généralement soutenus par des consoles en pierres. Pierre taillée, voire métal ou ciment sur immeubles industriels du XXe S.		
TOITURE LUCARNES	Différentes formes de toiture : à 2 pans, parfois à 4 pans, avec ou sans croupes, à la Mansart avec brisis et terrasson. Lucarnes : jacobine/à fronton contrés ou triangulaire/œil de bœuf	Selon couverture	
COUVERTURE	Matériaux de couverture adaptés à la forme et pente du toit. Tuiles plates (environ 65 unités au m2) ou tuiles mécaniques (environ 14,5 unités au m2) de terres cuites, selon densité de mise en oeuvre traditionnelle. Ardoises naturelles Zinc, en particulier sur terrasson. Lucarnes : matériau couverture idem toiture. Jouées en maçonneries enduites, briques ou zinc. Zinguerie en zinc naturel ou cuivre	Teintes selon matériaux naturels, peints ou vernissés dans la gamme locale. Tuiles de ton rouge nuancé.	REMARQUABLES : <u>conformité</u> aux éléments décrits ou présents CARACTERISTIQUES : à conserver ou restaurer si l'état le permet, possibilité de remplacement par des éléments <u>compatibles</u> D'ACCOMPAGNEMENT : possibilité de remplacement ou de suppression des éléments décrits ou présents si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u>.

	FORMES, MATERIAUX & MISE EN OEUVRE	COULEURS	MODALITES D'APPLICATION selon la catégorie du bâtiment
FENETRES y compris de toit	Châssis de fenêtres en bois peint posés en feuillure. Recoupement en carreaux intégrés (non collés) avec partition à petits carreaux 3 ou 4 carreaux par vantail, parfois réduit à 2 si néoclassique.	Déclinaison de gris clairs à colorés clair (gris vert, gris bleu), blanc exclu.	REMARQUABLES : <u>conformité</u> aux éléments décrits ou présents sur le bâtiment, s'ils participent du style.
PORTES	Portes à panneaux en bois plein peinte ou protégée par une huile (ni vernis, ni lasure), pouvant être percée en partie haute pour éclairage : grille en fer forgé au XVIIIe S., en fonte après.	Les portes du rez-de-chaussée peuvent admettre des teintes plus soutenues, jusqu'aux rouges, bruns, bleus ou vert foncés.	CARACTERISTIQUES : à conserver ou restaurer si l'état le permet, possibilité de remplacement par des éléments <u>compatibles</u> . D'ACCOMPAGNEMENT : possibilité de remplacement ou de suppression des éléments décrits ou présents si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u> .
SERRURERIES	Selon le programme, serrurerie simple ou très élaborée. Sur les façades les plus sobres, parfois seule la serrurerie anime la façade. Serrurerie métallique (fer forgé, fonte) peinte Serrureries métalliques à motif variable (géométrique, floral...).	Tons foncés, de gris à rouge, bleu ou vert. Noir exclu.	
OCCULTATION	Contrevents persiennés ou non en bois peint à un ou deux vantaux selon largeur de baie. Persiennes bois ou métalliques peintes repliables en tableau. Volets roulants en bois et métal pouvant exister sur certains immeubles néo-classiques plus récents.	Déclinaison de gris clairs à colorés clair (gris vert, gris bleu). Blanc exclu.	REMARQUABLES : <u>conformité</u> aux éléments décrits ou présents sur le bâtiment, s'ils participent du style. Pas de volets roulants. CARACTERISTIQUES : à conserver ou restaurer si l'état le permet, possibilité de remplacement par des éléments <u>compatibles</u> . Pas de volets roulants D'ACCOMPAGNEMENT : possibilité de remplacement ou de suppression des éléments décrits ou présents si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u> . Volets roulants possibles sous réserve d'intégration.
ISOLATION THERMIQUE DES FAÇADES PAR L'EXTERIEUR (ITE)	Enduits isolants type chaux chanvre laissant respirer les maçonneries. Bardage et autres vêtues possibles sur pignons et façades secondaires, compatibles avec la composition de la façade : métal traité ou peint (tôle plate ou feuilles, généralement en zinc).	Teinte identique aux enduits chaux. Ton accordé aux façades, proche de celui des matériaux naturels.	Pour les autres formes d'ITE que celles mentionnées en colonne 2 les prescriptions suivantes s'appliquent : REMARQUABLES : interdites CARACTERISTIQUES : interdites sur façade visible du domaine public et possibles si <u>compatibles</u> . D'ACCOMPAGNEMENT : possibles si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u> .

Généalogie du style :

Contemporaine de l'architecture classique et néo-classique, l'architecture éclectique consiste à intégrer des éléments empruntés à des styles ou époques différents de l'histoire de l'art et de l'architecture. Ce style éclectique se manifeste en France entre les années 1860 et la fin des années 1920. Il prend ses racines dans l'architecture historiciste. Mais à la différence de celle-ci qui est davantage dédiée à l'imitation des courants de l'Antiquité, l'architecture éclectique se fonde sur l'intégration des caractéristiques d'autres cultures ou architectures, et s'attache à la combinaison des courants architecturaux (régionaliste, historiciste, néo-gothique, néo-roman, classique, byzantin et néo-byzantin...). Avec une particularité : la façade présente souvent des volumes multiples et voulus très proéminents. C'est aussi le triomphe d'une architecture facilement répétitive à l'infini, dont les « modèles » peuvent être reproduits et diffusés sur catalogue, et dont le systématisme peut aboutir à la monotonie. Ce qui explique l'apparition, par réaction, vers 1920 de nouveaux styles très différents, notamment l'Art Déco.

Datation : Apparu vers 1860 et répandu jusqu'aux années 1930.

Inscription dans le paysage urbain : implantation à l'alignement de la voie dans la plupart des cas, marquant le paysage urbain, traitement d'angle élaboré. Dans le cas d'immeuble, ils sont conçus comme pluri-familial.

Volumétrie :

- Généralement élevée à R+3+C/R+4+C
- Volumes multiples et volontairement très proéminents

Typologie dans laquelle retrouver ce style : immeuble ou maison urbaine, hôtel particulier, maison de Maître, bâtiment administratif (lycée, collège école...).

Écriture architecturale (non exhaustif et non systématique) : **variée, ornée, emprunts de styles distincts**

- Volume souvent complexe,
- Décoration de façade qui emprunte volontairement à beaucoup de styles (néo-gothique, néo-classique, art déco, napoléon III), pierre des murs taillée en bossage, ou avec des séries de redents, soit le contraire du traitement épuré et plat des façades classiques et néo-classiques. Architecture facilement répétitive à l'infini, un peu monotone. Contrairement au style classique, la symétrie n'est pas forcément recherchée.
- Fenêtres et portes soulignées par des moulures proéminentes, lucarnes jacobines avec décors vigoureux dans des toits mansardés bien pentus,
- Grands balcons supportés par des consoles
- Les portes en bois sont elles-mêmes très décorées avec motifs ajoutés : des festons, des volutes...
- Autant de matériaux que de styles intégrés : pierre, brique, enduit, décors céramique, brique vernissée...



Immeuble de rapport



Immeuble de rapport



Immeuble de rapport



Immeuble de rapport



Villa urbaine

Points d'attention particuliers liés à ce style :

- Cette architecture s'articulant volontairement sur les éléments de volumes et de décors, il convient d'intervenir en respect de ces derniers. Il sera porté une attention particulière à tous les décors de façade participant de la qualité de la façade (menuiseries, contrevents, lambrequins, ferronneries, modénatures de façade, décors de toiture...). Dans le cadre d'un ravalement de façade, chaque élément devrait être valorisé. Leur destruction, leur recouvrement ou leur modification ne vont pas dans le sens de la valorisation de ce style, mais participe à son appauvrissement.
- Les façades éclectiques présentent une vraie qualité de composition, de volume et de rythme. Toute modification de percement dans ses proportions, toute création de nouvelles ouvertures peut faire perdre la lecture de ces compositions. Il convient donc de ne pas bouleverser le rythme initial des façades.
- Les menuiseries de ce type de bâti sont traditionnellement en bois. L'utilisation du bois pour le remplacement des menuiseries sera donc privilégié. Par ailleurs on s'attachera à respecter le dessin originel des menuiseries. Privilégier la pose simple à la pose en rénovation qui alourdit la lecture des ouvertures.
- En cas de réfection de toiture, il est important de préserver la volumétrie initiale de la toiture pour ne pas appauvrir ces architectures. Ainsi le comble à la Mansart, les volumétries originales tels que pan coupé, dôme, toiture conique et autre devraient être maintenus afin de valoriser ces édifices.
- De même, les matériaux d'origine des toitures ont souvent fait l'objet d'une réflexion initiale. L'utilisation de l'ardoise, de la tuile vernissée ou de la tuile plate n'est pas anodine et a souvent été pensée pour sublimer cette architecture. Pour cette raison, on s'attachera à maintenir l'utilisation du matériau originel en toiture.
- Il peut être nécessaire pour certains immeubles éclectiques de se référer aux fiches de vocabulaire stylistique vernaculaire ou classique et néo-classique lorsque leur architecture emprunte des éléments de ces styles



Hôtel particulier



Maison urbaine



Bâtiment administratif



Maison bourgeoise



Maison de maître



Bâti d'accompagnement :
pavillon de jardin



Immeuble urbain

ELEMENTS	FORMES, MATERIAUX & MISE EN OEUVRE	COULEURS	MODALITES D'APPLICATION selon la catégorie du bâtiment
PAREMENT DE FACADE	Emploi des matériaux locaux et apparition de nouveaux modes de mises en œuvre, dont : - enduit traditionnel ; - pierre/briques ; - mixité (brique et pierre) ; - ciment prompt. Badigeons, eaux fortes et patines à la chaux	Grande variété en fonction de l'emprunt stylistique : tons clairs à plus soutenus des enduits, blanc et noir exclus.	REMARQUABLES : <u>conformité</u> aux éléments décrits ou présents. CARACTERISTIQUES : à conserver ou restaurer si l'état le permet, possibilité de remplacement par des éléments <u>compatibles</u> avec le style. D'ACCOMPAGNEMENT : possibilité de remplacement ou de suppression des éléments décrits ou présent, si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u>.
DECORS, modénature, Linteau, chaîne d'angle, sculptures	Architecture «animée», style reposant sur une grande diversité d'emprunt ornementaux soit peints, soit en éléments rapportés (céramiques), soit bas et hauts reliefs, soit dans le traitement des enduits (piquetés, vermiculés...)	Grande variété en fonction de l'emprunt stylistique : tons clairs à plus soutenus des enduits, blanc et noir exclus.	REMARQUABLES : <u>conformité</u> aux éléments décrits ou présents CARACTERISTIQUES : les éléments les plus constitutifs du style sont à conserver, à restaurer ou remplacer par des éléments <u>compatibles</u> avec le style. D'ACCOMPAGNEMENT : possibilité de remplacement ou de suppression des éléments décrits ou présents si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u>.
SAILLIES EN FAÇADE Oriels, bow windows Balcons, balconnets	Les saillies sont caractéristiques du style	Grande variété en fonction de l'emprunt stylistique : tons clairs à plus soutenus des enduits, blanc et noir exclus.	
TOITURES	Style ornemental = jeu de toiture dans leur forme, leur matériaux selon le style emprunté (historiciste, régionaliste...) Tuile plate/mécanique de terre cuite/Ardoises Cheminées ornementales Selon l'emprunt stylistique, tuile vernissée ou autre mode de couverture Lucarnes : Grande diversité Couverture selon toiture Jouées : selon façade ou toiture Zinguerie en cuivre ou en zinc	Selon matériaux naturels ou peints ou vernissés	REMARQUABLES : <u>conformité</u> aux éléments décrits ou présents. CARACTERISTIQUES : à conserver ou restaurer si l'état le permet, possibilité de remplacement par des éléments <u>compatibles</u> avec le style. D'ACCOMPAGNEMENT : possibilité de remplacement ou de suppression des éléments décrits ou présents si la <u>perception</u> du style du bâtiment est <u>préservée</u>.

ELEMENTS	FORMES, MATERIAUX & MISE EN OEUVRE	COULEURS	MODALITES D'APPLICATION selon la catégorie du bâtiment
MENUISERIES	Diversité selon le style emprunté. Les verres peuvent être colorés (style Renaissance, historiciste..) Châssis de fenêtres en bois peint mais aussi parfois métalliques posés en feuillure Recouplement en carreaux intégrés (non collés) avec partition selon style emprunté. Menuiseries bois courbes épousant la forme des baies Portes en bois peint ou protégé par une huile (ni vernis, ni lasure), avec parfois des parties vitrées avec ou sans ferronneries.	Châssis de fenêtre : Tons clairs déclinant les gris colorés Selon les emprunts stylistiques, possibilité de mise en couleur	REMARQUABLES : <u>conformité</u> aux éléments décrits ou présents sur le bâtiment, s'ils participent du style. Pas de volets roulants, sauf si la construction d'origine en comprenait. CARACTERISTIQUES : à conserver ou restaurer si l'état le permet, possibilité de remplacement par des éléments <u>compatibles</u> avec le style. Pas de volets roulants, sauf si la construction d'origine en comprenait. D'ACCOMPAGNEMENT : possibilité de remplacement ou de suppression des éléments décrits ou présents si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u>. Volets roulants possibles sous réserve d'intégration.
OCCULTATION	Persiennes bois ou métalliques peintes repliables en tableau Volet bois roulant coffrage intérieur	- Tons clairs proches de la façade, blanc exclu - Tons foncés par contraste, noir exclu - Résonance avec les matériaux (brique)	
FERRONNERIES	Ferronnerie métallique (fer forgé, fonte) peinte à motif variable, souvent floral Présence éventuelle de marquises constituées d'un éventail de ferronnerie vitré.	Tons foncés	
ISOLATION DES FAÇADES	Enduits isolants type chaux chanvre laissant respirer les maçonneries, sous réserve du respect des modénatures. Bardages et autres vêtements possibles sur pignons et façades secondaires, compatibles avec la composition de la façade : métal traité ou peint (tôle plate ou feuilles, généralement en zinc).	Ton accordé à la façade	Pour les autres formes d'ITE que celles mentionnées en colonne 2 les prescriptions suivantes s'appliquent : REMARQUABLES : interdites CARACTERISTIQUES : interdites sur façade visible du domaine public et possible ailleurs si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u>. D'ACCOMPAGNEMENT : possibles si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u>.

Généalogie du style :

L'Art nouveau est l'art de la fin du 19^e siècle et du tout début du 20^e. Apparu à la Belle Époque en réaction à la révolution industrielle, c'est le retour de la nature idéalisée sous l'influence des arts japonais. L'Architecture art nouveau se caractérise par une architecture prenant modèle sur le monde végétal notamment dans ses formes et ses volumes mais également dans les décors qui animent ses façades. C'est le règne des courbes et des asymétries. L'ornementation utilise les plantes, les fleurs comme dans l'art japonais qui fascine la société de l'époque.

Datation :

De la fin du XIX^e siècle et jusqu'à l'apparition de l'Art déco vers 1920.

Inscription dans le paysage urbain :

- Effet de signal dans l'espace urbain, par un côté atypique délibéré
- Importance du traitement de l'angle, pans coupés, oriels, bow-windows...etc

Volumétrie :

- Généralement élevée à R+3+C/R+4+C mais peut être plus bas

Typologie dans laquelle retrouver ce style : immeuble urbain/immeuble de rapport, maison urbaine/villa urbain, hôtel particulier

Écriture architecturale : riche et décorée, inspirée par les formes végétale

- Appui de fenêtre en corbeille ou en bénitier
- Nombreux décors, principalement floraux : utilisation fréquente de la courbe, décoration florale en saillie (sculpture de pierre) ou plat (décors de badigeon, généralement assez fragile car pas à fresco ou décors de brique de couleur ou brique vernissée), thèmes décoratifs nouveaux : palmettes, roses plates typées, volubilis omniprésents, courbes et asymétries, cannelure concave en embrasure,
- Garde-corps et grille : ferronnerie d'art en fer forgé faite sur mesure présentant une vraie qualité décorative, motif floraux
- Grande qualité des menuiseries, décors en relief, grille, vitraux...
- Forme originale des baies : tiercées, hexagonales, rondes ou ogivales. La fenêtre devenue très large comporte du petit bois et des impostes, elle laisse ainsi entrer le maximum de lumière



Immeuble de Rapport



Hôtel particulier



Hôtel particulier

Points d'attention particuliers liés à ce style :

- Les façades particulièrement décorées présentent souvent des volumes saillants (bow-window, balcon en encorbellement, consoles) indispensables à la bonne compréhension de cette architecture. De même, certains décors floraux, réalisés en façade au moyen de matériaux pérennes (brique, pierre...) ou plus fragiles (décors de badigeon notamment, mais aussi mosaïque de céramique) nécessitent une attention particulière, lors des ravalements de façade, pour ne pas perdre la qualité de ces éléments qualitatifs très identitaires de ce style Art Nouveau. Le recouvrement quel qu'il soit de tous ces éléments de décors est à proscrire.
- Les gardes-corps, lambrequins et grilles ont souvent fait l'objet d'un travail particulier qui exprime totalement la stylistique Art Nouveau. Les grilles de clôture peuvent avoir fait l'objet d'un travail particulier.
- De même les menuiseries de façade qui pour certaines peuvent avoir conservé un dessin, une composition voir des vitraux d'origine sont autant d'éléments à préserver qui participent de la qualité de ce bâti.
- Les toitures des bâtiments Art Nouveau ont bénéficié d'un traitement de qualité participant largement au caractère qualitatif de ces architectures. Volume, forme, décors de ces toitures sont autant d'éléments indispensables à une bonne lecture de cette stylistique architecturale. De même, les avants toits largement débordants et ouvragés : aisseliers, bois festonné, lambrequins sont assez représentatifs de ce style architectural à Dijon, ce sont donc des éléments particuliers qu'il convient de préserver et de mettre en valeur, tant dans leur forme que dans leur matérialité (ardoises, tuiles vernissées, décors de pierre, de fer blanc ou de zinc, etc).



Immeuble de Rapport



Hôtel particulier

Villa
urbaine

Détails



ELEMENTS	FORMES, MATERIAUX & MISE EN OEUVRE	COULEURS	MODALITES D'APPLICATION selon la catégorie du bâtiment
PAREMENT DE FAÇADE	Exploration de nouveaux procédés décoratifs d'où diversité : Enduit, pierre, briques, mixité, ciment prompt ou naturel Badigeons, eaux fortes et patines à la chaux	Enduits généralement clairs, de blanc cassé à ocre et terres.	REMARQUABLES : <u>conformité</u> aux éléments décrits ou présents. CARACTERISTIQUES : à conserver ou restaurer si l'état le permet, possibilité de remplacement par des éléments <u>compatibles</u> avec le style. D'ACCOMPAGNEMENT : possibilité de remplacement ou de suppression des éléments décrits ou présent, si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u> .
DECORS, modénature, Linteau, chaîne d'angle	Style ornemental : le décor fait partie de l'architecture	Enduits généralement clairs, de blanc cassé à ocre et terres, souvent d'un ton un peu plus clair ou un peu plus foncé que le fond de façade pour les faire ressortir.	REMARQUABLES : <u>conformité</u> aux éléments décrits ou présents CARACTERISTIQUES : les éléments les plus constitutifs du style sont à conserver, à restaurer ou remplacer par des éléments compatibles avec le style.
Saillies en façade Oriels, bow windows Balcon, balconnets	Les saillies sont caractéristiques du style : en maçonneries (formes souvent ondulées), ou en matériaux légers (bois et fer). Finesse des sections en serrureries et menuiseries	Tons généralement clairs, de blanc cassé à ocre et terres, souvent d'un ton un peu plus clair ou un peu plus foncé que le fond de façade pour les faire ressortir. Quand les saillies sont en menuiseries ou serrureries, se reporter à la palette de celles-ci.	D'ACCOMPAGNEMENT : possibilité de remplacement ou de suppression des éléments décrits ou présents si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u> .
TOITURES	Style ornemental : jeux de toiture dans leur forme, leur matériaux Matériaux : ardoise, tuile plate ou tuile mécanique de densité adaptée Lucarnes : variables, généralement jacobines mais leur dessin peut être assez élaboré et libre. Présence de chien assis ou outeaux, couvert à l'identique de la toiture Zinguerie en cuivre ou en zinc	Selon matériaux naturels ou peints ou vernissés du style d'emprunt.	REMARQUABLES : <u>conformité</u> aux éléments décrits ou présents CARACTERISTIQUES : à conserver ou restaurer si l'état le permet, possibilité de remplacement par des éléments <u>compatibles</u> avec le style. D'ACCOMPAGNEMENT : possibilité de remplacement ou de suppression des éléments décrits ou présents si la <u>perception</u> du style du bâtiment est <u>préservée</u> .

ELEMENTS	FORMES, MATERIAUX & MISE EN OEUVRE	COULEURS	MODALITES D'APPLICATION selon la catégorie du bâtiment
MENUISERIES	Châssis de fenêtres en bois peint posés en feuillure Châssis métalliques dans certains cas Recoupement en carreaux intégrés (non collés) avec partition variable : 3 à 4 trois carreaux par vantail, Recoupement 2/3, 1/3 avec tiers supérieur Possibilité de menuiseries bois courbes épousant la forme des baies Portes : - soit en bois peint ou protégé par une huile (ni vernis, ni lasure) - soit portes constituées d'une grille en fer forgé au dessin parfois très élaboré doublée d'un panneau vitré	Châssis de baies : Tons clairs déclinant les gris colorés, jaunes/verts/bleu / rouges clairs. Blanc et noirs exclus. Selon les emprunts stylistiques, possibilité de mise en couleur plus foncée, noir exclu	REMARQUABLES : <u>conformité</u> aux éléments décrits ou présents sur le bâtiment, s'ils participent du style. Pas de volets roulants, sauf s'ils existaient à l'origine de la construction. CARACTERISTIQUES : à conserver ou restaurer si l'état le permet, possibilité de remplacement par des éléments <u>compatibles</u> avec le style. Pas de volets roulants, sauf s'ils existaient à l'origine de la construction.
OCCULTATION	Persiennes bois ou métalliques peintes repliables en tableau Volets roulants à coffrage intérieur Rarement contrevents persiennés en bois peint à un ou deux vantaux selon largeur baie	Tons clairs déclinant les gris colorés, jaunes/verts/bleus/rouges clairs Blanc exclu Selon les emprunts stylistiques, possibilité de mise en couleur plus foncée, noir exclu	D'ACCOMPAGNEMENT : possibilité de remplacement ou de suppression des éléments décrits ou présents si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u>. Volets roulants possibles sous réserve d'intégration.
FERRONNERIES	Souvent, l'empreinte Art Nouveau se résume au traitement de la ferronnerie, d'où l'importance de la maintenir. Serrurerie métallique (fer forgé, fonte) peinte à motif variable, souvent floral Présence éventuelle de marquises constituées d'un éventail de ferronnerie vitré.	Variété : tons foncés, noir exclu.	
ISOLATION DES FAÇADES	Enduits isolants type chaux chanvre laissant respirer les maçonneries Pignons et façades secondaires : tolérés si projet de composition d'ensemble n'effaçant pas la composition de la façade : bois ou métal (hors tôle ondulée).	Ton accordé à la façade	Pour les autres formes d'ITE que celles mentionnées en colonne 2 les prescriptions suivantes s'appliquent : REMARQUABLES : interdites CARACTERISTIQUES : interdites sur façade visible du domaine public et possibles ailleurs si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u>. D'ACCOMPAGNEMENT : possibles si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u>.

Généalogie du style :

Le style Art Déco prend essor juste avant la première guerre mondiale en réaction aux courbes et arabesques de l'Art Nouveau. Il sera stoppé par l'arrivée imminente de la seconde guerre mondiale.

C'est le retour à la rigueur classique : symétrie, ordres classiques, où simplicité et foisonnement s'affrontent dans une recherche de pureté permanente. Si la décoration florale reste très présente, elle devient géométrique, stylisée, avec de faible relief. Le décor encore très important n'a plus la liberté de la Belle Epoque, et s'inscrit désormais dans une rigueur cubiste et géométrique.

Datation :

Début du XXème (de 1920 à 1930 principalement)

Inscription dans le paysage urbain :

- Effet de signal dans l'espace urbain, par côté atypique à Dijon ;
- Importance du traitement de l'angle, pans coupés, oriels, bow-windows...
- Par la présence possible de décors en haut relief au niveau des corniches

Volumétrie :

- Généralement élevées à R+3+C/R+4+C

Typologie dans laquelle retrouver ce style : immeuble urbain/immeuble de rapport, maison urbaine/villa urbaine, équipement public ou commercial (cinéma, garage, bourse du travail...), bâtiment industriel, HBM

Écriture architecturale : rationnelle, aux décors géométriques épurés

- Appui de fenêtre en corbeille ou en bénitier
- Nombreux décors : effet de pilastres juste évoqué par un rainurage de la pierre, décoration florale qui peut devenir géométrique, stylisée, avec un faible relief («méplat»), thèmes décoratifs nouveaux : palmettes, roses plates typées, volubilis omniprésents, courbes et des asymétries, cannelure concave en embrasure, redent
- Garde-corps et grille : ferronnerie d'art en fer forgé faite sur mesure présentant une vraie qualité décorative, motifs floraux stylisés, épurés
- Grandes portes d'entrée en fer et verre mobile
- Forme originale des baies : tiercées, hexagonales, rondes ou ogivales. La fenêtre devenue très large comporte du petit bois et des impostes, elle laisse ainsi entrer le maximum de lumière
- Présence de vitraux stylisés



Immeuble urbain



Immeuble de rapport



Immeuble urbain



Équipement public

Points d'attention particuliers liés à ce style :

- Cette architecture très épurée a souvent fait l'objet d'une réflexion approfondie sur l'harmonie des volumes qui la constituent. Par conséquent, les interventions futures doivent tenir compte de cette démarche lors du rajouts de volumes ultérieurs. On préférera des volumes simples, rationnels, cubiques et épurés aux volumes plus traditionnels qui sembleraient anachroniques sur ce type de bâti.
- Cette architecture rigoureuse aux décors épurés peut passer inaperçue pour un non spécialiste. Comme pour l'architecture vernaculaire, la qualité de ce bâti tient souvent à de très petits éléments décoratifs (redan, cannelures palmettes, roses plates typées, volubilis) qu'il convient de ne pas faire disparaître. Ainsi, tout recouvrement que ce soit par une isolation extérieure, un enduit ou même une peinture est à éviter ou à mettre en oeuvre avec à propos et précaution. Les décors peints devront faire l'objet d'une attention particulière pour être conservés et restaurés.
- L'Art Déco porte une attention particulière aux menuiseries et aux éléments de ferronnerie souvent très dessinés. La disparition de ces éléments fragiles et démontables participe de la banalisation de ces architectures, il convient donc de porter une attention particulière aux détails décoratifs de second œuvre.
- L'Art Déco a souvent fait l'objet d'une recherche de sobriété dans les teintes apportées au second œuvre. Les teintes sombres ou neutres (blanc cassé, nuances de gris, anthracite, bordeaux, rouge sombre) permettent souvent une meilleure lecture de cette architecture. Certains décors en relief sont parfois soulignés de couleurs pastels.



Équipement public



HBM



Bâtiment industriel



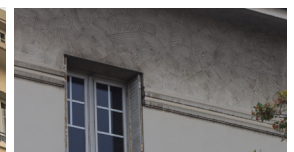
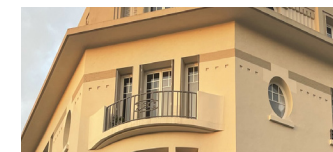
Cinéma



Immeuble urbain/Commerce



Maison urbaine



ELEMENTS	VOLUMES, MATERIAUX, MISE EN OEUVRE	COULEURS	MODALITES D'APPLICATION selon la catégorie du bâtiment
PAREMENT DE FACADE	Apparition du béton comme élément structurel et usage de ciment, d'où un traitement en peinture ou exploration de matériaux de revêtement simples et élégants : gravillons lavés, grès cérame, mosaïques décoratives, etc. Permanences de l'utilisation de matériaux locaux et traditionnels mais avec des modes de mise en œuvre parfois différents et mixité. Enduit/Pierre de taille/Briques Ciment prompt, traitement lisse ou à grain Béton peint	Tons de façade généralement clairs, y compris blancs. Jeu de couleurs dans la mixité des matériaux.	REMARQUABLES : <u>conformité</u> aux éléments décrits ou présents. CARACTERISTIQUES : à conserver ou restaurer si l'état le permet, possibilité de remplacement par des éléments <u>compatibles</u> avec le style. D'ACCOMPAGNEMENT : possibilité de remplacement ou de suppression des éléments décrits ou présent, si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u> .
DECORS, modénature, Linteau, chaîne d'angle	Décors en béton (bas-relief) ou rapportés (grès, céramiques...), à motif géométrique ou fleurs stylisées	Jeu de tons généralement plus soutenus faisant ressortir les décors et modénatures	REMARQUABLES : <u>conformité</u> aux éléments décrits ou présents CARACTERISTIQUES : les éléments les plus constitutifs du style sont à conserver, à restaurer ou remplacer par des éléments <u>compatibles</u> avec le style.
Saillies en façade Oriels, bow-windows Balcon, balconnets	Présence de saillies de tout type, généralement en maçonneries peintes du même ton que la façade. Les balcons sont souvent inclus à l'architecture de l'immeuble, moulés en béton	Un jeu de tons avec la façade est parfois utilisé pour marquer un contraste faisant ressortir les décors et les modénatures	D'ACCOMPAGNEMENT : possibilité de remplacement ou de suppression des éléments décrits ou présents si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u> .
TOITURES	Toit terrasses Toiture à faible pente couverte en tuiles mécaniques dissimulée derrière acrotère Lucarnes de différents types Chiens assis Zinguerie en cuivre ou en zinc	Teinte des matériaux naturels	REMARQUABLES : <u>conformité</u> aux éléments décrits ou présents CARACTERISTIQUES : à conserver ou restaurer si l'état le permet, possibilité de remplacement par des éléments <u>compatibles</u> avec le style. D'ACCOMPAGNEMENT : possibilité de remplacement ou de suppression des éléments décrits ou présents si la <u>perception</u> du style du bâtiment est <u>préservée</u> .

	VOLUMES, MATERIAUX, MISE EN OEUVRE	COULEURS	MODALITES D'APPLICATION selon la catégorie du bâtiment
MENUISERIES	L'Art déco introduit l'horizontalité sur la façade et le traitement des baies. De fait, les huisseries de fenêtre évoluent et emploient aussi bien le bois que le métal. Châssis de fenêtres en bois ou métal peint posés en feuillure Recoupement en carreaux intégrés (non collés) avec partition à 2/3, 1/3 en partie supérieure Châssis horizontaux à guillotine ou non Forme géométrique Portes : - soit en bois peint ou protégé par une huile (ni vernis, ni lasure) - soit constituées d'une grille en fer forgé au dessin à motif géométrique doublée d'un panneau vitré	Châssis de baies : tons clairs, blanc exclu mais présence également de tons foncés en cas de menuiseries métalliques. Portes de couleur plus soutenue : gris foncé, bordeaux, rouge ou bleu sombres.	REMARQUABLES : <u>conformité</u> aux éléments décrits ou présents sur le bâtiment, s'ils participent du style. CARACTERISTIQUES : à conserver ou restaurer si l'état le permet, possibilité de remplacement par des éléments <u>compatibles</u> avec le style. D'ACCOMPAGNEMENT : possibilité de remplacement ou de suppression des éléments décrits ou présents si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u>. Volets roulants possibles sous réserve d'intégration.
OCCULTATION	Persiennes bois ou métalliques peintes repliables en tableau Volets roulants à coffrage intérieur, bois peint ou huilé. Rare : volet à battant non pliant.	Tons clairs, y compris blanc. Présence possible de tons foncés en cas de menuiseries métalliques, y compris noir.	
FERRONNERIES	Serrurerie métallique (fer forgé, fonte) peinte à motif variable, souvent floral abstrait ou simplifié de façon géométrique	Tons foncés, en contraste avec les traitements des parements de façade : teintes neutres et sombres (gris foncé, bordeaux, rouge sombre, noir possible). Pas de couleurs vives.	
ISOLATION DES FAÇADES	Enduits isolants type chaux chanvre laissant respirer les maçonneries de pierres Pignons et façades secondaires : si projet de composition d'ensemble n'effaçant pas la composition de la façade : bardage bois ou métal (hors tôle ondulée)	Ton accordé à la façade	Pour les autres formes d'ITE que celles mentionnées en colonne 2 les prescriptions suivantes s'appliquent : REMARQUABLES : interdites CARACTERISTIQUES : interdites sur façade visible du domaine public et possibles ailleurs si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u>. D'ACCOMPAGNEMENT : possibles si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u>.

Généalogie du style :

Les mouvements et les concepts artistiques qui conduiront à l'architecture moderne apparaissent dès le début du XXe siècle, mais celle-ci connaîtra son véritable essor à Dijon après la seconde guerre mondiale. De nouvelles formes architecturales apparaissent, inspirées par la croyance au progrès technique et l'imaginaire qui en découle, qui fait «table rase» des canons esthétiques antérieurs, et par la primauté donnée à la fonction du bâti. Cette architecture trouvera dans les nécessités de la reconstruction (construire vite en grand nombre), les conditions propices à sa généralisation. Elle s'inscrit dans un processus d'industrialisation, intégrant une part croissante d'éléments préfabriqués, qui se substitue progressivement aux pratiques artisanales de la construction traditionnelle. La recherche de formes fonctionnelles et de processus de fabrication efficaces et reproductibles aboutissent des formes épurées et normalisées. Il en découle une architecture rationnelle où le décor devient secondaire ou participe lui-même de l'affichage de la fonctionnalité ou de l'économie recherchée, qui n'exclut pas les effets géométriques ou de texture affirmant cette modernité. Le développement de nouveaux matériaux (béton, acier...) permettra à toute une génération d'architecte d'innover en créant une architecture réinventée dans sa mise en œuvre (pré-fabrication) ou sa forme (balcon en porte à faux, mur rideaux...). A Dijon, l'architecture de cette période charnière entre modernité et tradition, juste avant les transformations plus radicales des «grands ensembles», est marquée par exemple par l'utilisation de la pierre de Bourgogne en soubassement ou sur toute l'élévation de la façade.

Datation : 1950-1960

Inscription dans le paysage urbain :

- Effet de signal ponctuel dans l'espace urbain, qui résulte des ruptures avec les formes traditionnelles
- Quant ils existent, importance du traitement de l'angle, des pans coupés, des oriel ou bow-windows...

Volumétrie : généralement sous forme d'immeuble à 3 ou 4 étages au-dessus du rez-de-chaussée (voire plus) ou sous villa

Typologie dans laquelle retrouver ce style : immeuble urbain, maison urbaine, équipement public notamment école, HBM et HLM

Écriture architecturale : rationnelle, y compris dans ses décors éventuels

- Les façades présentent des lignes géométriques, épurées, marquant souvent l'horizontalité par leurs ouvertures ou leurs balcons. Les ouvertures présentent des proportions carrées ou rectangulaires qui sont souvent accentuées par un effet de cadre en béton.
- Les marques de l'appartenance locale restent assez nombreuses à Dijon, par exemple par l'usage de la pierre de Bourgogne.
- Possibilité de pans de façade en verre ou en pavés de verre et de toitures à un pan.



Immeuble urbain



Immeuble urbain



HLM

Points d'attention particuliers liés à ce style :

- D'aspect presque «banales», ces constructions présentent souvent un équilibre architectural qualitatif mais fragile. Une intervention qui modifierait les proportions d'une ouverture, la volumétrie de l'ensemble ou la simplicité de la toiture peut faire perdre la qualité de ce bâti souvent sobre.
- Lors des ravalements de façades, maintenir la qualité des revêtements de façade, en particulier l'emploi originel de la pierre de Bourgogne. Maintenir autant que possible les traitements d'encadrement de baie. Préserver la sobriété presque austère du traitement des façades.
- De même les éléments de second d'œuvre (menuiseries, ferronneries, grilles...) ayant fait l'objet d'un dessin particulier doivent être préservés car ils participent de la qualité de ce bâti. La composition, le dessin, les épaisseurs des menuiseries, portes et grilles sont souvent à l'origine de la qualité de ce bâti.
- A l'occasion d'une amélioration thermique, le choix d'une isolation par l'extérieur ne doit en aucun cas faire perdre les caractéristiques de la composition de façade : respecter la courbe des balcons, le dessin des encadrements, le débord de la toiture etc. pour ne pas appauvrir et banaliser le bâtiment.



Maison urbaine



Immeuble urbain

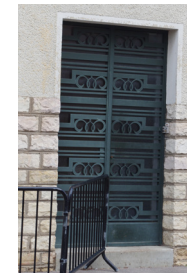


Maison urbaine



Immeuble urbain

Détails



VOCABULAIRE MODERNISTE D'APRÈS GUERRE

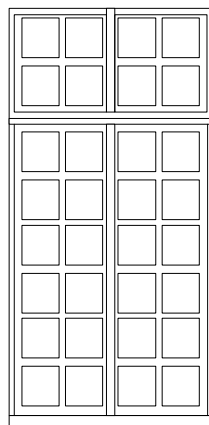
ELEMENTS	FORMES, MATERIAUX, MISE EN OEUVRE	COULEURS	MODALITES D'APPLICATION selon la catégorie du bâtiment
PAREMENT DE FACADE	Utilisation quasi exclusive du béton comme élément structurel, généralement peint en façade Joints creux Présence de bâtiments construits en ossature métallique avec remplissage Exploration de matériaux de revêtement : gravillons lavés, grès cérame, mosaïques décoratives.... mais aussi pierre de taille en rez-de-chaussée Présence de pans de façade en verre ou pavés de verre, tôle d'aluminium, polyester, panneaux de béton préfabriqués... qui caractérisent certaines constructions. Mixité des parements parfois observée, dont pierre de Bourgogne Possibilité de parement de texture parement minéral présente des effets plastiques (béton travaillé, etc.)	Tons clairs, jeu de nuance sur la façade pour faire ressortir les différents éléments et les modénatures	REMARQUABLES : <u>conformité</u> aux éléments décrits ou présents. CARACTERISTIQUES : à conserver ou restaurer si l'état le permet, possibilité de remplacement par des éléments <u>compatibles</u> avec le style. D'ACCOMPAGNEMENT : possibilité de remplacement ou de suppression des éléments décrits ou présent, si l'harmonie de l'aspect de la façade est préservée
DECORS, modénature, Linteau, chaîne d'angle	Introduction d'éléments industriels préfabriqués en béton ou en métal Maintien des modénatures et des décors originels : pâte de verre, pierre de taille non structurelle en façade, panneaux de matériaux divers, encadrements de baie, débords de toiture, auvents...	Tons clairs, jeu de nuance sur la façade pour faire ressortir les différents éléments et les modénatures	REMARQUABLES : <u>conformité</u> aux éléments décrits ou présents CARACTERISTIQUES : les éléments les plus constitutifs du style sont à conserver, à restaurer ou remplacer par des éléments <u>compatibles</u> avec le style.
Saillies en façade Oriels, bow windows Balcon, balconnets	D'une manière générale architecture fonctionnelle et rationnelle assez sobre mais possibilité de balcons en maçonneries ou en console. Présence d'éléments en béton préfabriqué formant garde-corps Balcons filants affirmant des horizontalités	Tons clairs, jeu de nuance sur la façade pour faire ressortir les différents éléments et les modénatures	D'ACCOMPAGNEMENT : possibilité de remplacement ou de suppression des éléments décrits ou présents si l'harmonie générale de l'aspect de la façade est préservée
TOITURES	Toitures assez plates, faible pente, ou terrasse Couverture en tuiles mécaniques si pentes. Zinguerie en cuivre ou en zinc	Tuiles : rouge nuancé Ton naturel des métaux	REMARQUABLES : <u>conformité</u> aux éléments décrits ou présents CARACTERISTIQUES : à conserver ou restaurer si l'état le permet, possibilité de remplacement par des éléments <u>compatibles</u> avec le style. D'ACCOMPAGNEMENT : possibilité de remplacement ou de suppression des éléments décrits ou présents si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u> .

VOCABULAIRE MODERNISTE D'APRÈS GUERRE

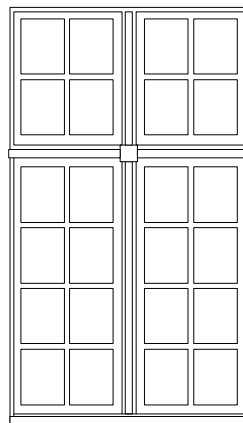
ELEMENTS	FORMES, MATERIAUX, MISE EN OEUVRE	COULEURS	MODALITES D'APPLICATION selon la catégorie du bâtiment
MENUISERIES	Bois ou métalliques Partition des fenêtres variée : de 1 à 2 carreaux, panneaux assez verticaux Portes : en bois peint et/ou constituées d'une grille métallique doublée d'un panneau vitré et/ou panneau entièrement vitré	Tons clairs en général, mais utilisation de la couleur possible	REMARQUABLES : <u>conformité</u> aux éléments décrits ou présents sur le bâtiment, s'ils participent du style. CARACTERISTIQUES : à conserver ou restaurer si l'état le permet, possibilité de remplacement par des éléments <u>compatibles</u> avec le style.
OCCULTATION	Volets roulants Persiennes métalliques repliables en tableau Bois ou métal peints ou mixte	Tons clairs en général, peu d'usage de la couleur mais utilisation de la couleur possible	D'ACCOMPAGNEMENT : possibilité de remplacement ou de suppression des éléments décrits ou présents si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u> .
FERRONNERIE	Variété : ferronneries métalliques, acier, aluminium, générale à section tubulaire, dessin simple de rythme vertical ou horizontal Possible : panneaux de verre clair, teinté, fumé...	Généralement en contraste par rapport au ton de la façade, couleur foncée	
ISOLATION DES FAÇADES	Bardages et autres vêtues possibles sur pignons et façades secondaires, compatibles avec la composition de la façade : ex. métal traité ou peint (tôle plate ou feuilles, généralement en zinc). Attention à porter : - aux éléments de décors et aux textures : calepins des bétons, panneaux gravillonnés, soubassement en pierre ; - aux éléments caractéristiques : auvent, encadrements de baies, corniches débordante...	Ton accordé à la façade	Pour les autres formes d'ITE que celles mentionnées en colonne 2 les prescriptions suivantes s'appliquent : : REMARQUABLES : interdites sur les façades principales visibles depuis l'espace public, possibles ailleurs si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u> . CARACTERISTIQUES : possibles si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u> . D'ACCOMPAGNEMENT : possibles si la <u>perception</u> du style de la façade est <u>préservée</u> .

PAREMENTS DE FACADE	
ENDUIT TRADITIONNEL	Piochage des enduits et joints ciment Dépose des peintures étanches Purge des joints en ciment Matériaux qui laissent respirer les maçonneries anciennes. Enduits à la chaux naturelle non hydraulique Finition talochée, lavée, ou lissé fin. Joints repris au mortier de chaux et sables locaux Joints posés à fleur légèrement en creux Les enduits viennent mourir sur les éléments en pierre
FAÇADES OU ÉLÉMENTS EN PIERRE :	Remplacement des pierres abîmées en tiroir avec une pierre identique ou de même nature (densité, dureté et qualité) ou restauration au mortier de réparation de pierre. Pose des éléments restitués par réagréage et goujonage. Purge des joints en ciment : remplacement au mortier de chaux aérienne dans la teinte de la pierre.. Protection possible par une patine à l'eau forte.
FAÇADES EN CIMENT OU PROMPT	Restauration par enduit prompt Éventuellement badigeon d'harmonisation ton sur ton.
BRIQUES	Joints réalisés à la chaux et sable légèrement teintés (terre de sienne) afin de ne pas marquer de rupture avec la brique Les encadrements ou corniches en briques peuvent être laissés apparents sans badigeonnage, ou recevoir un badigeon à la chaux naturelle
BETON	

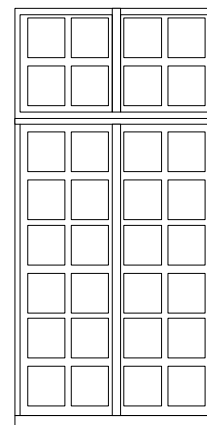
DECORS modénature, Linteau, chaîne d'angle Décors céramiques Décors peints Briques émaillée Pates de verre	Respect de l'appareillage, de la qualité de la taille des moulurations - Maintien et restauration selon matériau en respectant dessin - Maintien et restauration des décors cassés, épaufrés ou manquants à l'identique, en purgeant les zones malades, non adhérentes et à bout d'usage. -Réparation et reconstitution avec renforts et protections nécessaires, pour une bonne tenue dans le temps. <u>Façades ou éléments en pierre :</u> Remplacement des pierres abîmées en tiroir avec une pierre identique ou de même nature (densité, dureté et qualité) ou restauration au mortier de réparation de pierre. Pose des éléments restitués par réagréage et goujonage. Purge des joints en ciment : remplacement au mortier de chaux aérienne dans la teinte de la pierre.. Protection possible par une patine à l'eau forte. <u>Façades ou éléments de façade en brique :</u> Joints réalisés à la chaux et sable légèrement teintés (terre de sienne) afin de ne pas marquer de rupture avec la brique Les encadrements ou corniches en briques peuvent être laissés apparents sans badigeonnage, ou recevoir un badigeon à la chaux naturelle
Balcons, oriel, bow windows	- Maintien et restauration selon matériau en respectant dessin - Maintien et restauration des décors cassés, épaufrés ou manquants à l'identique, en purgeant les zones malades, non adhérentes et à bout d'usage. -Réparation et reconstitution avec renforts et protections nécessaires, pour une bonne tenue dans le temps.



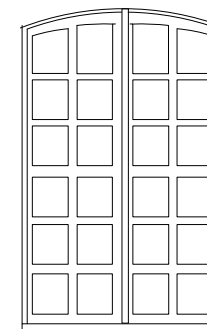
XVIIe siècle



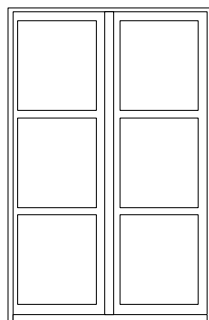
XVIIe siècle



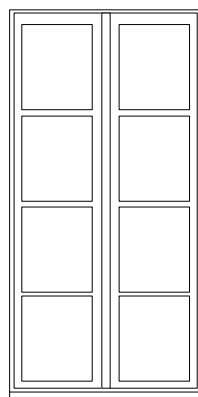
XVIIe siècle



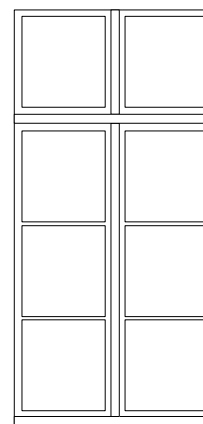
XVIIIe siècle



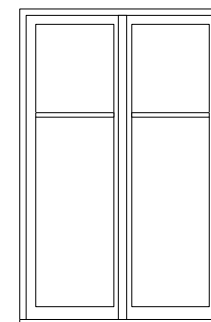
XIX siècle



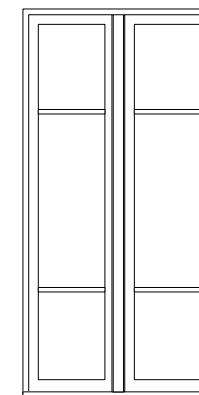
XIX siècle



XIX siècle



XX siècle



XX siècle

COUVERTURES	
TUILES PLATES	Pentes toiture 40° environ 65 unités au m² environ Faîtages: tuiles creuses «demi-rondes», soit continues, soit à embarrures (mortier qui scelle les tuiles faîtières et les jointe entre elles) et crêtes de coq. Le mortier de scellement est à la chaux et non au ciment car le ciment conduit à une rigidité trop importante et fait encourir des risques de fissurations. Les rives de toit sont scellés à léger débordement traitées en tranchis biais et dérivure. Les arêtiers sont fermés (ou traités avec des oreilles de cochon).
ARDOISES	L'ardoise de schiste naturel de forme rectangulaire posée au clou sur volige de 22 à 27 mm. Pose au crochet à condition qu'ils soient teintés en noir. Les faîtages: en zinguerie ou en tuiles creuses «demi-rondes», soit continues, soit à embarrures (mortier qui scelle les tuiles faîtières et les jointe entre elles). Le mortier de scellement sera à la chaux
TUILES MECANIQUES	Réserver les faîtières à emboîtement et les rives à rabat du type industriel aux édifices postérieurs au milieu du XIXème siècle, pour lesquels ces éléments de couverture sont historiquement justifiés. Conservation/restauration des planches de rive ouvragées caractéristiques des toitures 19 ème début XXème.

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) DE DIJON METROPLE
lié aux Climats du vignoble de Bourgogne
Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)

PLAN RÉGLEMENTAIRE DE L'AVAP
DIJON

Légende

— Périmètre de l'AVAP

Catégories d'immeubles *(1)

- Monument Historique
- Bâtiment remarquable
- Bâtiment caractéristique
- Bâtiment d'accompagnement
- Autre construction

Styles architecturaux de référence *(2)

V = Vernaculaire
C = Classique et néo-classique
E = Eclectique
N = Art nouveau
D = Art déco
M = Moderniste

Styles architecturaux de référence *(2)

▲ Cour et jardin remarquables *(3)
— Mur, clôture et portail remarquables
— Alignement d'arbres remarquable

Secteurs AVAP

- S1
- S2

Approbation par délibération du Conseil Métropolitain du 27 juin 2024

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Métropolitain en date du 27 juin 2024

Le Président,
François REBSAMEN

François Rebsamen

AVERTISSEMENTS

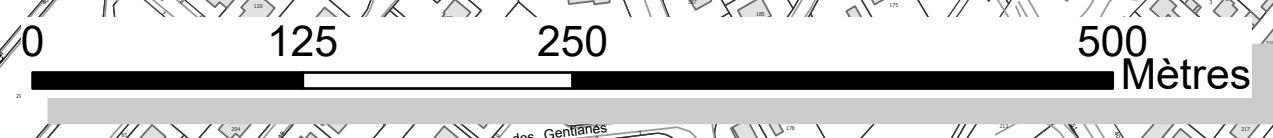
*(1) Pour des commodités graphiques, le repérage des catégories d'immeuble par des codes couleurs sur le plan réglementaire porte sur l'emprise de la construction figurant au plan cadastral. Malgré le soin apporté au relevé effectué, il est possible que :

- cette emprise ne corresponde pas exactement à l'emprise réelle du bâtiment édifié, mais comprenne des ajouts tels que des annexes, des emmarchements, des seuils ou des papiers en « dur » ;
- ces éléments ne soient pas ou plus tout à fait à jour à un instant donné (date d'approbation de l'AVAP, de la demande d'autorisation...).

Au cas où de telles inexactitudes apparaîtraient, l'appréciation du respect de la règle par le projet doit se faire dans l'intérêt de la préservation et de la mise en valeur des qualités du patrimoine, de l'architecture et du paysage, sur la base des bâtiments réellement présents à la date d'approbation du présent règlement.

*(2) Le style de chaque bâtiment identifié comme porteur d'un intérêt patrimonial au sens de la présente AVAP est repéré sur le plan réglementaire de l'AVAP par le symbole de la lettre apposée sur l'emprise de l'immeuble ou à proximité sa taille ne le permet pas. Il est précisé que c'est le style dominant du bâtiment principal visible depuis la rue qui est visé par cette lettre, mais que l'immeuble peut comprendre une ou plusieurs parties ou éléments d'architecture de styles différents, qui devront être appréciés comme tel dans le cadre de l'instruction, dans l'intérêt bien compris de la valorisation globale de l'architecture et du paysage environnant.

*(3) La représentation graphique des "Cours et jardins remarquables" est symbolique : elle indique l'emplacement de l'élément mais pas son emprise exacte. Celle-ci sera précisée dans la demande d'autorisation, en référence à son état initial à la date d'approbation du présent règlement.



lié aux Climats du vignoble de Bourgogne
Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)

Légende

— Périmètre de l'AVAP

Catégories d'immeubles *(1)

- Monument Historique
- Bâtiment remarquable
- Bâtiment caractéristique
- Bâtiment d'accompagnement
- Autre construction

Styles architecturaux de référence *(2)

V = Vernaculaire
 C = Classique et néo-classique
 E = Eclectique
 N = Art nouveau
 D = Art déco
 M = Moderniste

 Cour et jardin remarquables *(3)
 Mur, clôture et portail remarquables

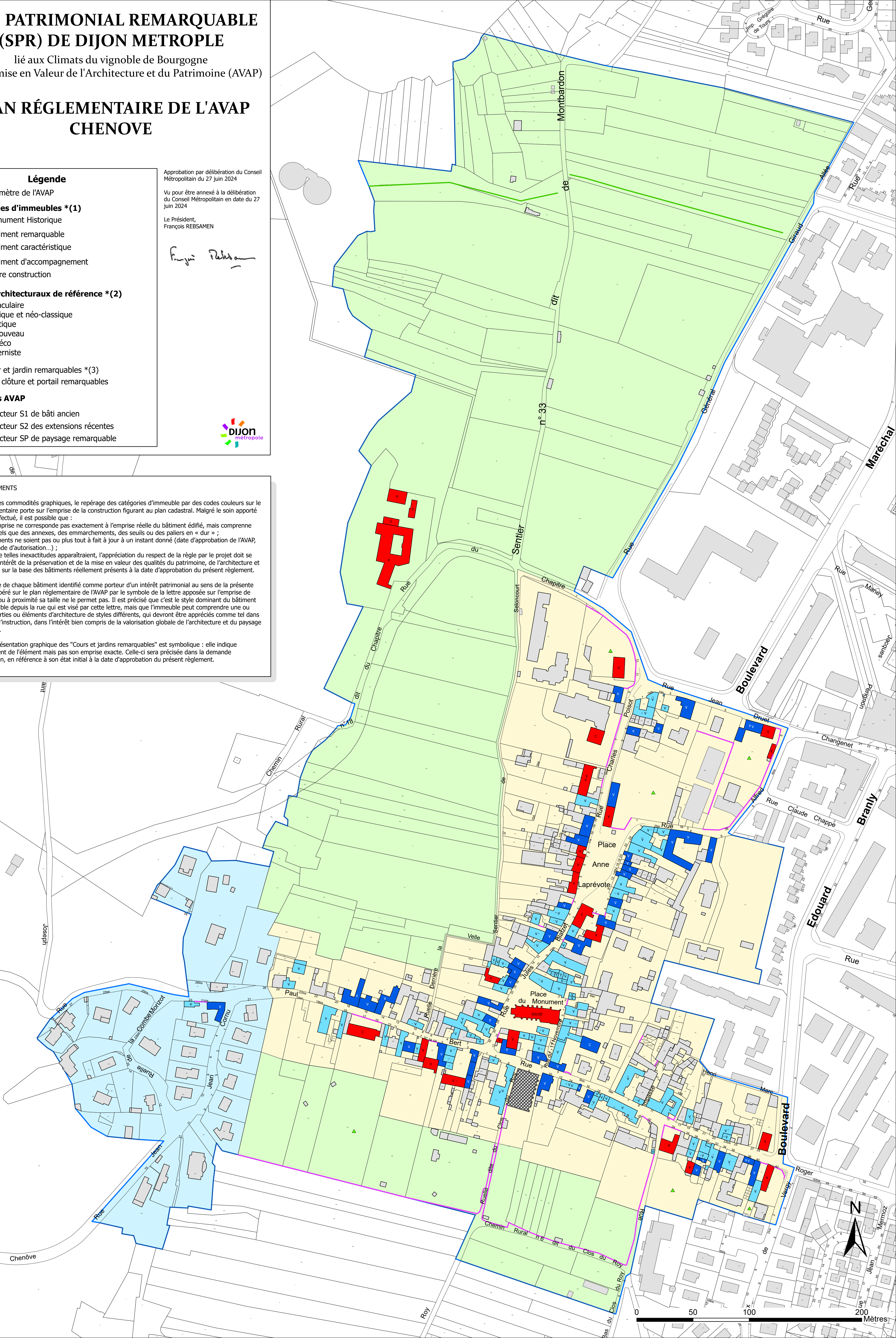
Secteurs AVAP

- Secteur S1 de bâti ancien
- Secteur S2 des extensions récentes
- Secteur SP de paysage remarquable

Fingert Rehman



*(3) La représentation graphique des "Cours et jardins remarquables" est symbolique : elle indique l'emplacement de l'élément mais pas son emprise exacte. Celle-ci sera précisée dans la demande d'autorisation, en référence à son état initial à la date d'approbation du présent règlement.



SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE
(SPR) DE DIJON METROPLE

lié aux Climats du vignoble de Bourgogne
Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)

PLAN RÉGLEMENTAIRE DE L'AVAP
MARSANNAY-LA-COTE

Légende

— Périmètre de l'AVAP

Catégories d'immeubles *(1)

- Monument Historique
- Bâtiment remarquable
- Bâtiment caractéristique
- Bâtiment d'accompagnement
- Autre construction

Styles architecturaux de référence *(2)

V = Vernaculaire
C = Classique et néo-classique
E = Eclectique
N = Art nouveau
D = Art déco
M = Moderniste

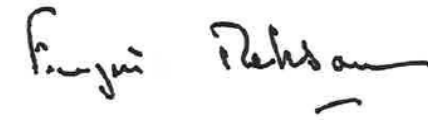
Secteurs AVAP

- Secteur S1 de bâti ancien
- Secteur S2 des extensions récentes
- Secteur SP de paysage remarquable
- Secteur SPa de paysage agricole

Approbation par délibération du Conseil
Métropolitain du 27 juin 2024

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Métropolitain en date du 27
juin 2024

Le Président,
François REBSAMEN





AVERTISSEMENTS

*(1) Pour des commodités graphiques, le repérage des catégories d'immeuble par des codes couleurs sur le plan réglementaire porte sur l'emprise de la construction figurant au plan cadastral. Malgré le soin apporté au relevé effectué, il est possible que :

- cette emprise ne corresponde pas exactement à l'emprise réelle du bâtiment édifié, mais comprenne des ajouts tels que des annexes, des emmarchements, des seuils ou des pailiers en « dur » ;
- « ces éléments ne soient pas ou plus tout à fait à jour à un instant donné (date d'approbation de l'AVAP, de la demande d'autorisation...) » ;

Au cas où de telles inexactitudes apparaîtraient, l'appréciation du respect de la règle par le projet doit se faire dans l'intérêt de la préservation et de la mise en valeur des qualités du patrimoine, de l'architecture et du paysage, sur la base des bâtiments réellement présents à la date d'approbation du présent règlement.

*(2) Le style de chaque bâtiment identifié comme porteur d'un intérêt patrimonial au sens de la présente AVAP est repéré sur le plan réglementaire de l'AVAP par le symbole de la lettre apposée sur l'emprise de l'immeuble ou à proximité sa taille ne le permet pas. Il est précisé que c'est le style dominant du bâtiment principal visible depuis la rue qui est visé par cette lettre, mais que l'immeuble peut comprendre une ou plusieurs parties ou éléments d'architecture de styles différents, qui devront être appréciés comme tel dans le cadre de l'instruction, dans l'intérêt bien compris de la valorisation globale de l'architecture et du paysage environnant.

*(3) La représentation graphique des "Cours et jardins remarquables" est symbolique : elle indique l'emplacement de l'élément mais pas son emprise exacte. Celle-ci sera précisée dans la demande d'autorisation, en référence à son état initial à la date d'approbation du présent règlement.

